

Communication municipale au Conseil communal N° 653 / 2021

Séance du 21 juin 2021

Cessation d'activité de M. Robert Cornuz, Huissier du Conseil communal

Depuis de très nombreuses années, la Municipalité met à disposition du Conseil un huissier chargé d'organiser les séances de votre Conseil, de distribuer les derniers documents en séance ou avant-séance, d'assurer la bonne sonorisation de la salle et de veiller à l'intendance.

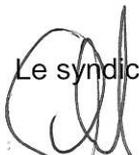
M. Robert Cornuz a été engagé le 1^{er} janvier 1971 en qualité d'huissier-concierge et huissier de la Justice de Paix. Lorsqu'il a fait valoir son droit à la retraite le 31 décembre 1998, il a souhaité conserver ses tâches d'huissier du Conseil et responsable de l'horloge du Temple qu'il a dû abandonner fin mars 2019, conscient qu'à son âge il devenait imprudent de grimper dans le clocher.

Après plus de 50 ans au service du Conseil et avoir fêté dernièrement ses 80 printemps, M. Cornuz s'est finalement résolu à raccrocher définitivement le costume d'huissier, non sans une certaine émotion. Personnage affable, courtois et discret, il a porté haut cette charge d'Huissier du Conseil qu'il a assumée avec fierté tout au long de ces 50 années. Il rejoint sans doute le club très sélect des Huissiers les plus fidèles avec 300 séances et quelque 700 heures de débats souvent passionnés.

La Municipalité le remercie vivement pour les services rendus avec amabilité et dignité et lui souhaite une belle et heureuse retraite plus décontractée.

Pour le remplacer, la Municipalité a fait appel aux services de Marc Vuitel qui débutera le lundi 21 juin prochain.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE


Le syndic
Charles Monod




Le secrétaire
Denys Galley

Admis en séance de Municipalité, le 31 mai 2021